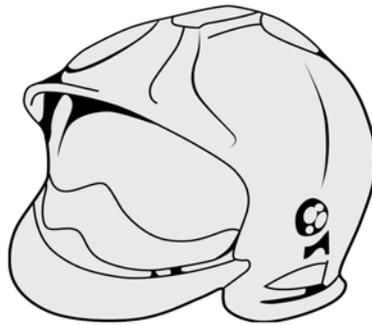


ISSN : (en cours)

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

(Article R 1424-17 du code général des collectivités territoriales)



N° 2006-1

ANNEE 2006

Edition du 24/01/2006

7, rue Vincent Chevard – 28000 CHARTRES
Tél : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N° 2006-1

*Les annexes mentionnées dans les extraits de délibérations sont consultables
à la direction de service départemental d'incendie et de secours d'Eure et Loir*

2006 – 001 - Approbation de procès-verbal	3
2006 – 002 – Avenant à la convention SMUR avec le CH de Nogent le Rotrou – Année 2006	4
2006 – 003 – Convention de formation – SDIS 77	5
2006 – 004 – Cessions de terrains – La Bazoche Gouët & Toury	6
2006 – 005 – Convention annuelle de financement 2004 – Bailleau Armenonville.....	7
2006 – 006 – Avenant n°1 au marché 2005-010 pour la fourniture d'équipements radios et d'accessoires associés relatifs à l'infrastructure Acropol, dans le cadre de l'expérimentation Antares	8
2006 – 007 – Marché 2005-002 pour la fourniture de 2 fourgons tôleés pour aménagement en véhicules plongeurs.....	9
2006 – 008 – Protection fonctionnelle.....	10
2006 – 009 – Conventions d'utilisation de terrains pour l'entraînement des équipes cynotechniques.....	11
2006 – 010 – Remboursement de frais vétérinaires.....	12

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 20 janvier 2006

OBJET

2006 – 001 - Approbation de procès-verbal

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 20 janvier 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
Mrs de MONTGOLFIER, SIRDEY.

Absents, excusés :
M. JAULNEAU
Mme BILLARAND-DAUPHIN.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du bureau du 9 décembre 2005.

Le président
du conseil d'administration,

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture le : et de la publication le : ou de la notification le :
--

Claude FAVRAT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 20 janvier 2006

OBJET

2006 – 002 – Avenant à la convention SMUR avec le CH de Nogent le Rotrou – Année 2006

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 20 janvier 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
Mrs de MONTGOLFIER, SIRDEY.

Absents, excusés :
M. JAULNEAU
Mme BILLARAND-DAUPHIN.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, autorise le président à signer l'avenant n° 2 joint en annexe d'un montant de 41 184 € suite à la revalorisation du coût à la charge du centre hospitalier de Nogent le Rotrou pour l'année 2006 concernant le SMUR et la mise à disposition d'un conducteur pour l'acheminement d'une équipe médicale spécialisée sur les lieux d'intervention.

Le président
du conseil d'administration,

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture le : et de la publication le : ou de la notification le :
--

Claude FAVRAT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 20 janvier 2006

OBJET

2006 – 003 – Convention de formation – SDIS 77

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 20 janvier 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
Mrs de MONTGOLFIER, SIRDEY.

Absents, excusés :
M. JAULNEAU
Mme BILLARAND-DAUPHIN.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, autorise le président à régler la facture relative au stage OSSP organisé par le SDIS de Seine et Marne du 7 novembre au 2 décembre 2005 concernant un sapeur pompier, les délais de transmission au contrôle de légalité n'ayant pu être respectés.

Le président
du conseil d'administration,

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture le : et de la publication le : ou de la notification le :
--

Claude FAVRAT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 20 janvier 2006

OBJET

2006 – 004 – Cessions de terrains – La Bazoche Gouët & Toury

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 20 janvier 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
Mrs de MONTGOLFIER, SIRDEY.

Absents, excusés :
M. JAULNEAU
Mme BILLARAND-DAUPHIN.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, autorise le président à signer :

- l'acte notarié finalisant la cession, à titre gratuit, par la commune de La Bazoche Gouët au profit du SDIS du terrain cadastré AC n° 647 afin d'y implanter son futur centre de secours, le maire ayant été autorisé à signer les actes de cession du terrain par délibération du conseil municipal du 08/11/05.
- l'acte notarié finalisant la cession, à titre gratuit, par la commune de Toury au profit du SDIS du terrain cadastré ZO n° 66 pour l'extension du centre de secours, le maire ayant été autorisé à signer les actes de cession du terrain par délibération du conseil municipal du 23/11/05.

Le président
du conseil d'administration,

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture le : et de la publication le : ou de la notification le :
--

Claude FAVRAT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 20 janvier 2006

OBJET

2006 – 005 – Convention annuelle de financement 2004 – Bailleau Armenonville

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 20 janvier 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
Mrs de MONTGOLFIER, SIRDEY.

Absents, excusés :
M. JAULNEAU
Mme BILLARAND-DAUPHIN.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, autorise le règlement, à la demande de la commune de Bailleau Armenonville et à titre dérogatoire et exceptionnel, de la somme de 1 929,30 € au titre de la convention annuelle de financement 2004.

Le président
du conseil d'administration,

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture le : et de la publication le : ou de la notification le :
--

Claude FAVRAT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 20 janvier 2006

OBJET

2006 – 006 – Avenant n°1 au marché 2005-010 pour la fourniture d'équipements radios et d'accessoires associés relatifs à l'infrastructure Acropol, dans le cadre de l'expérimentation Antares

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 20 janvier 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
Mrs de MONTGOLFIER, SIRDEY.

Absents, excusés :
M. JAULNEAU
Mme BILLARAND-DAUPHIN.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, autorise le président à signer un avenant avec la société EADS Secure Networks SAS pour prise en compte des nouveaux prix consécutifs à l'ajout, pour une parfaite exécution du marché, de la fourniture de certains accessoires non prévus au marché initial :

Code	Désignation	Prix forfaitaire HT en €	TVA en €	Prix forfaitaire TTC en €
ATP5	Accessoire 5 : adaptateur véhicule 10 W	984.84	193.03	1177.87
ATP7	Accessoire 7 : Chargeur 6 positions	502.19	98.43	600.62
ATP8	Accessoire 8 : Chargeur de voyage	153.18	30.02	183.20

Les montants maxima et minima de commande restent inchangés.

Le président
du conseil d'administration,

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture le : et de la publication le : ou de la notification le :
--

Claude FAVRAT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 20 janvier 2006

OBJET

2006 – 007 – Marché 2005-002 pour la fourniture de 2 fourgons tôleés pour aménagement en véhicules plongeurs

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 20 janvier 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
Mrs de MONTGOLFIER, SIRDEY.

Absents, excusés :
M. JAULNEAU
Mme BILLARAND-DAUPHIN.

--ooOoo--

Vu l'avis d'appel à la concurrence envoyé à la publication le 11 août 2005 et les choix effectués par la commission d'appel d'offres réunie les 7 octobre et 6 décembre 2005, le bureau, à l'unanimité, approuve les choix de la commission d'appel d'offres et décide :

- d'autoriser le président à signer un marché d'un montant de 52 122.88 € TTC avec la société LAMIRAULT AUTOMOBILES pour le lot n° 1 : fourniture de 2 fourgons tôleés pour aménagement en véhicules plongeurs (châssis),
- d'autoriser le président à signer un marché d'un montant de 68 243.76 € TTC avec la SAS ROCHER pour le lot n° 2 : fourniture de 2 équipements de fourgons tôleés pour aménagement en véhicules plongeurs.

Le président
du conseil d'administration,

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture le : et de la publication le : ou de la notification le :
--

Claude FAVRAT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 20 janvier 2006

OBJET

2006 – 008 – Protection fonctionnelle

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 20 janvier 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
Mrs de MONTGOLFIER, SIRDEY.

Absents, excusés :
M. JAULNEAU
Mme BILLARAND-DAUPHIN.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, autorise le président à assister la famille Auguste au titre de la protection fonctionnelle et le cas échéant à avoir recours à un avocat et régler tous les frais y afférents.

Le président
du conseil d'administration,

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture le : et de la publication le : ou de la notification le :
--

Claude FAVRAT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 20 janvier 2006

OBJET

2006 – 009 – Conventions d'utilisation de terrains pour l'entraînement des équipes cynotechniques

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 20 janvier 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
Mrs de MONTGOLFIER, SIRDEY.

Absents, excusés :
M. JAULNEAU
Mme BILLARAND-DAUPHIN.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, autorise le président à signer :

- la convention jointe en annexe de mise à disposition des équipes cynotechniques du SDIS, à titre gratuit, d'un terrain appartenant à M. Gonzague POHU, situé à Marboué, lieu-dit « les roches » pour leurs entraînements. Cette convention, renouvelable par tacite reconduction chaque année, pourrait prendre effet à sa date de signature.

- la convention jointe en annexe de mise à disposition des équipes cynotechniques du SDIS, à titre gratuit, d'une partie du terrain d'exploitation de carrière dénommé « carrière de Villengeard », situé à Thiville, appartenant à la société « les calcaires dunois » pour leurs entraînements hebdomadaires. Cette convention, renouvelable par tacite reconduction chaque année, pourrait prendre effet à sa date de signature.

Le président
du conseil d'administration,

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture le : et de la publication le : ou de la notification le :
--

Claude FAVRAT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 20 janvier 2006

OBJET

2006 – 010 – Remboursement de frais vétérinaires

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 20 janvier 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
Mrs de MONTGOLFIER, SIRDEY.

Absents, excusés :
M. JAULNEAU
Mme BILLARAND-DAUPHIN.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, autorise le remboursement des frais vétérinaires du 5 janvier dernier, d'un montant de 42 € mandaté sur l'article 622.6, au maître du chien Twister, appartenant à l'équipe cynophile du SDIS, conformément à la délibération du conseil d'administration du 9 décembre 2005.

Le président
du conseil d'administration,

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture le : et de la publication le : ou de la notification le :
--

Claude FAVRAT